

Conseillère Médicale en Environnement Intérieur



Chrisbelle SPEYER,
Conseillère Médicale en Environnement Intérieur, Ecole de l'asthme MARSEILLE

Pourquoi une CMEI ?

- **Création** : 1991 à Strasbourg, pour participer à la prise en charge globale du malade allergique.
- **Mission** : Evaluer , à la demande du médecin, **l'exposition réelle** du malade, et l'accompagner dans sa démarche d'éviction,
➔ permettre au patient de participer activement à son traitement.

Validation du rôle des CMEI :

- L'une, prospective, randomisée, multicentrique, réalisée en 1999 et 2000, par l'Association Asthme & Allergies comprenant 378 patients de Marseille, Montpellier, Paris et Strasbourg. *ALLERGY* 2003
- L'autre, récente, démontrant la validation clinique de cette activité, publiée dans le *NEJM*, en septembre 2004

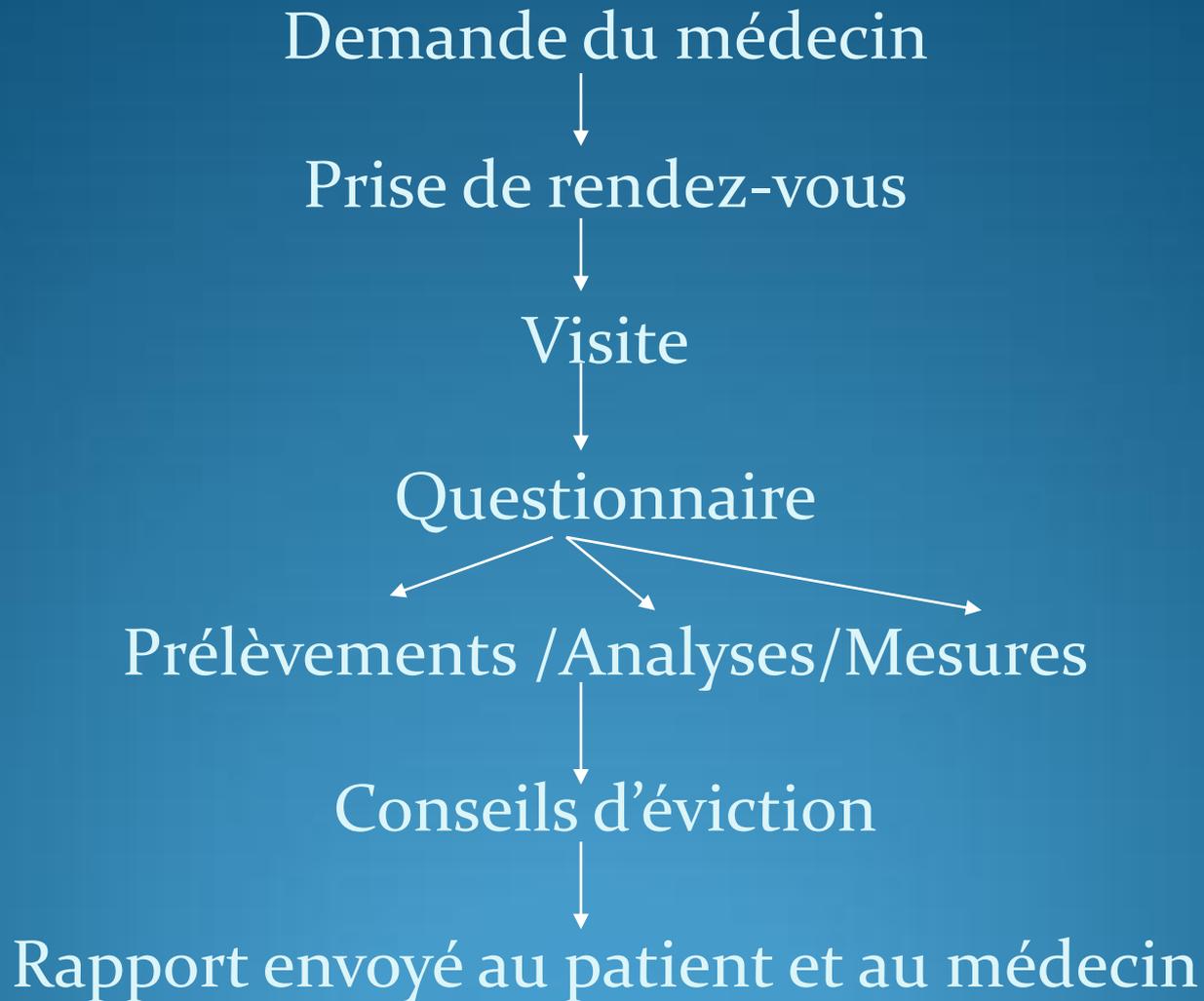
Le deuxième Plan national santé environnement : le PNSE 2009-2013

2. la santé et l'environnement des personnes vulnérables

2.4 Prendre en compte les inégalités sociales

- Développer des consultations de prévention (Action 2.4-1), et recourir à des conseillers en environnement intérieur (Action 2.4-2), qui pourront aller à domicile proposer des mesures ciblées d'amélioration de l'environnement pour des personnes souffrant de différentes pathologies, notamment l'asthme.
- Lutter contre la précarité énergétique

Le CMEI: La démarche



Quels polluants ?

1. Les polluants biologiques:

- Acariens
- Allergènes d'animaux
- Blattes
- Moisissures

2. Les polluants chimiques :

- Le formaldéhyde

3. Les autres polluants à prendre en considération:

- Les plantes, les poêles à pétrole, le tabac, les produits d'entretien, les parfums d'ambiance, le pollen...

Evaluation des 5 années de suivi

Comment : 3 types de recueil de données:

- 400 dossiers de visite
- Questionnaires aux patients
- Questionnaires aux médecins

Les questionnaires patients

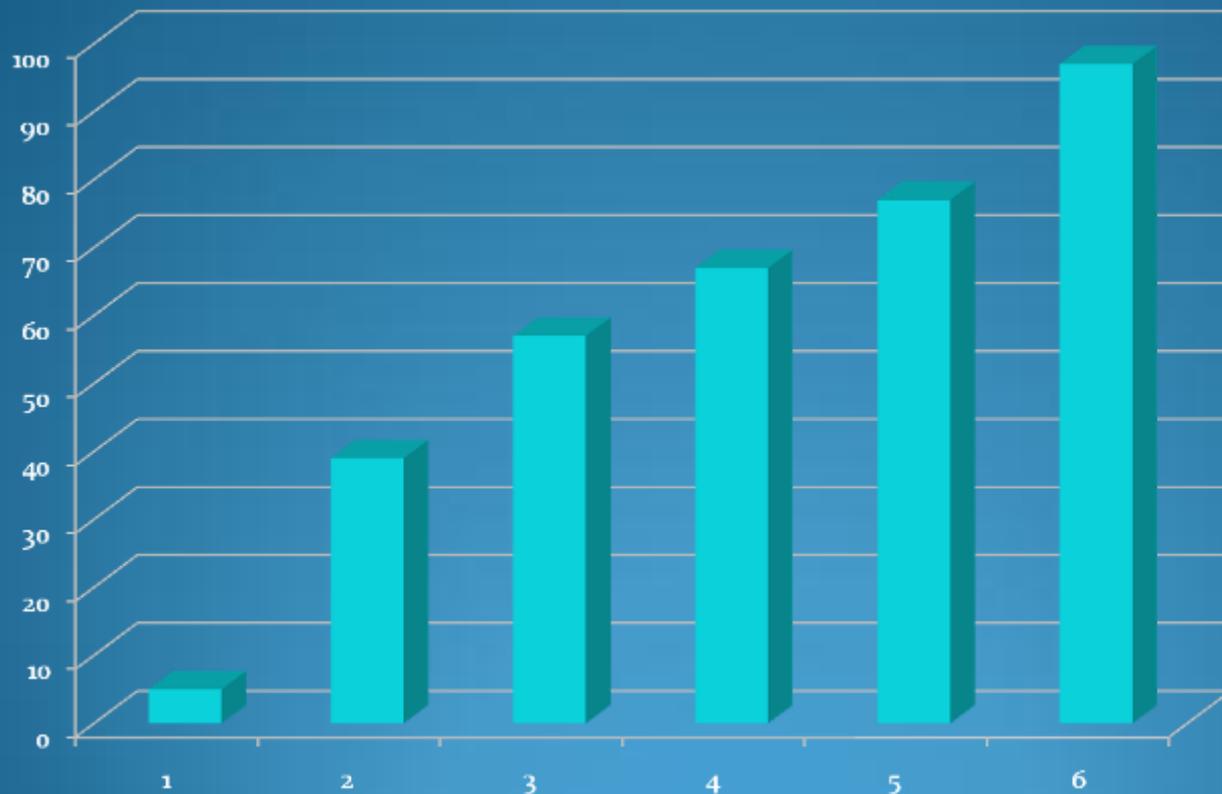
- 200 questionnaires envoyés (aux 200 derniers patients)
- 110 répondus
- 20 NPAI

Questionnaires médecins

- 70 questionnaires envoyés
- 24 réponses

Nombre de visites de 2002 à 2007

(Temps partiel)



Où ?



Marseille : 64 %
Hors Marseille : 36 %

Types de logements visités

1. Appartements (54%)
2. Maisons individuelles (42%)
3. Autres (4%) :

Voiliers

Caravanes

Mobil homes

Squats

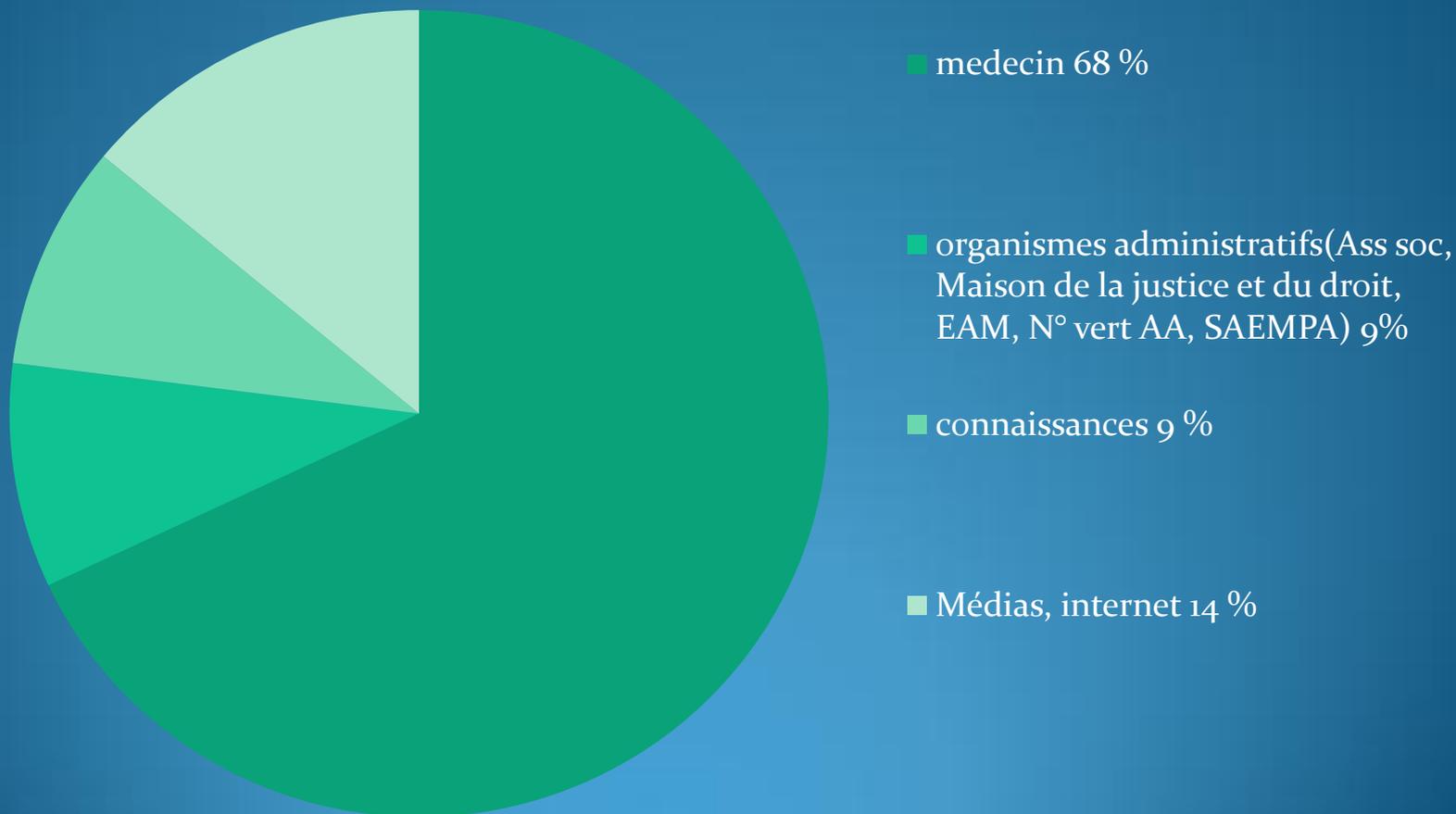
Hôtels insalubres

Crèches, écoles, collèges, lycées

Lieu de travail

.....

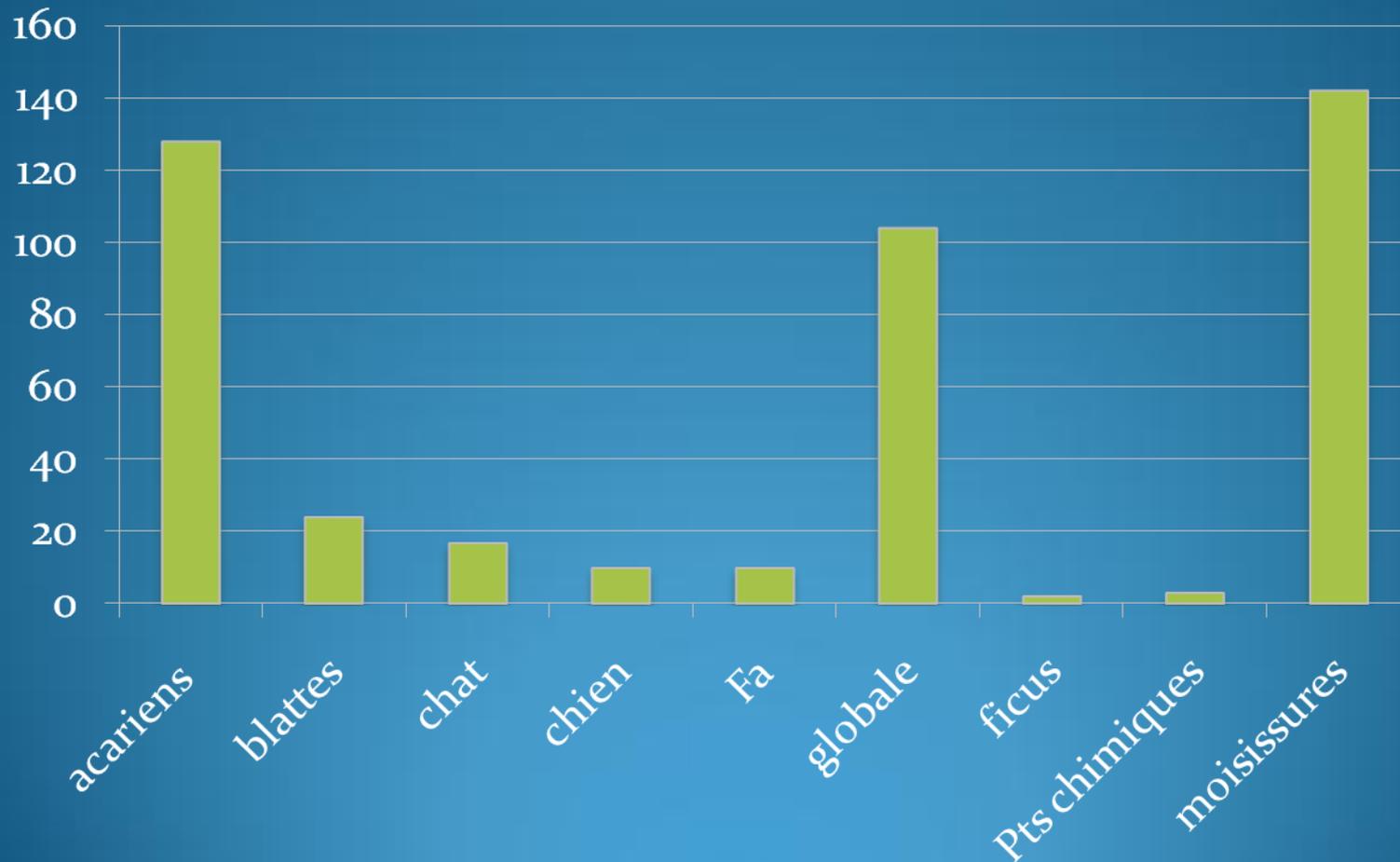
Comment les patients ont ils connaissance de l'existence de ce service ?



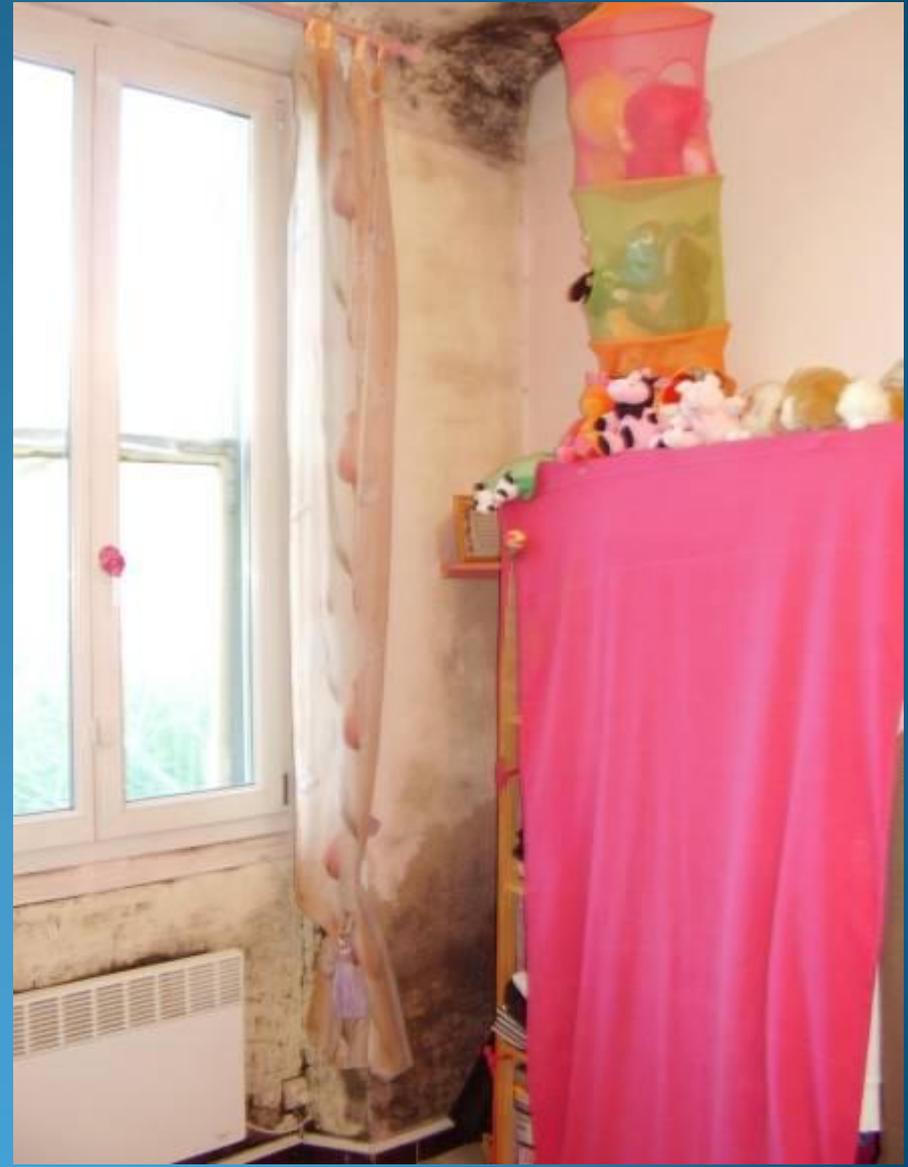
Médecins prescripteurs



Demande du médecin



Les moisissures: celles que l'on voit ...

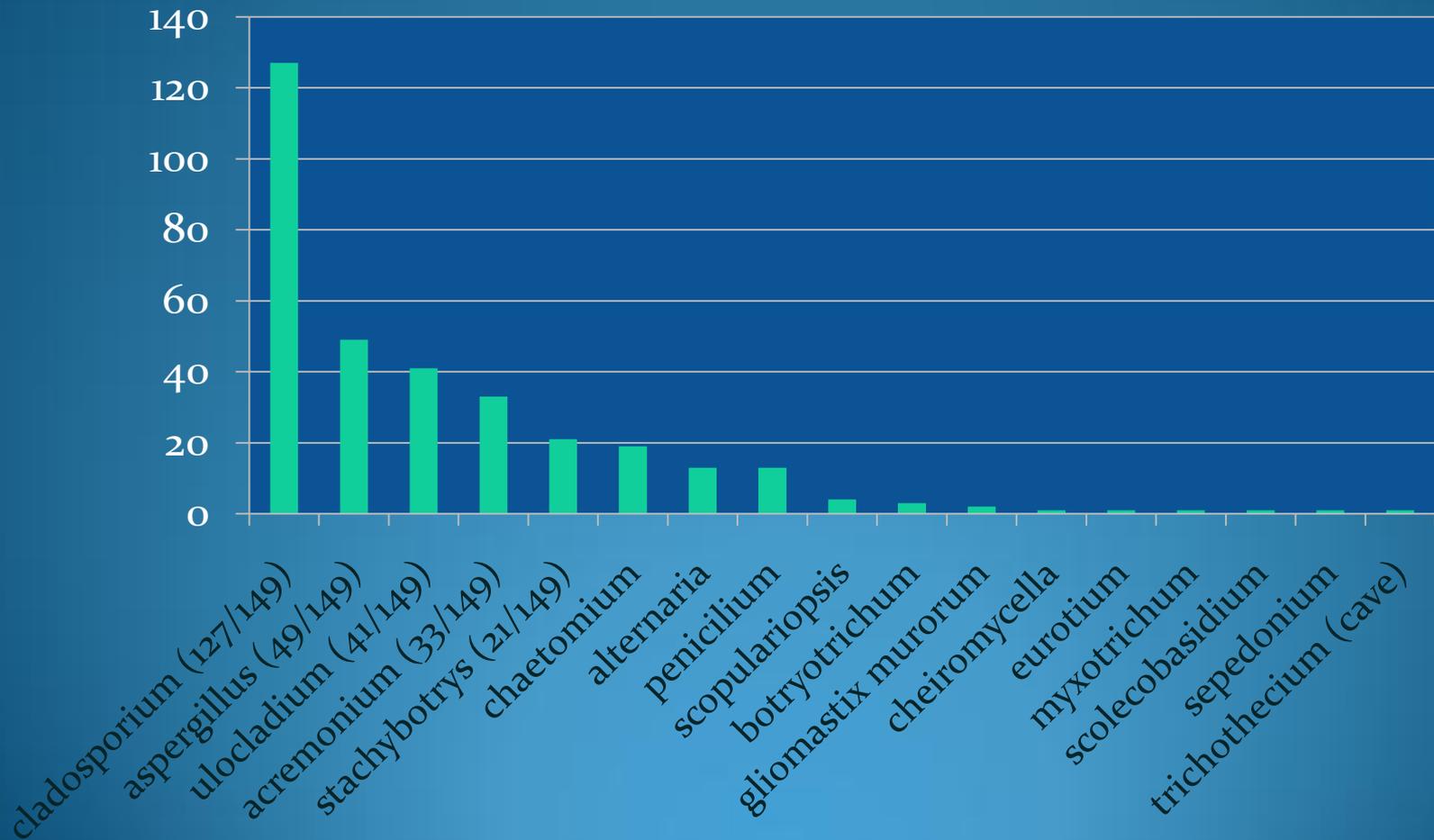


...Et celles que l'on ne voit pas

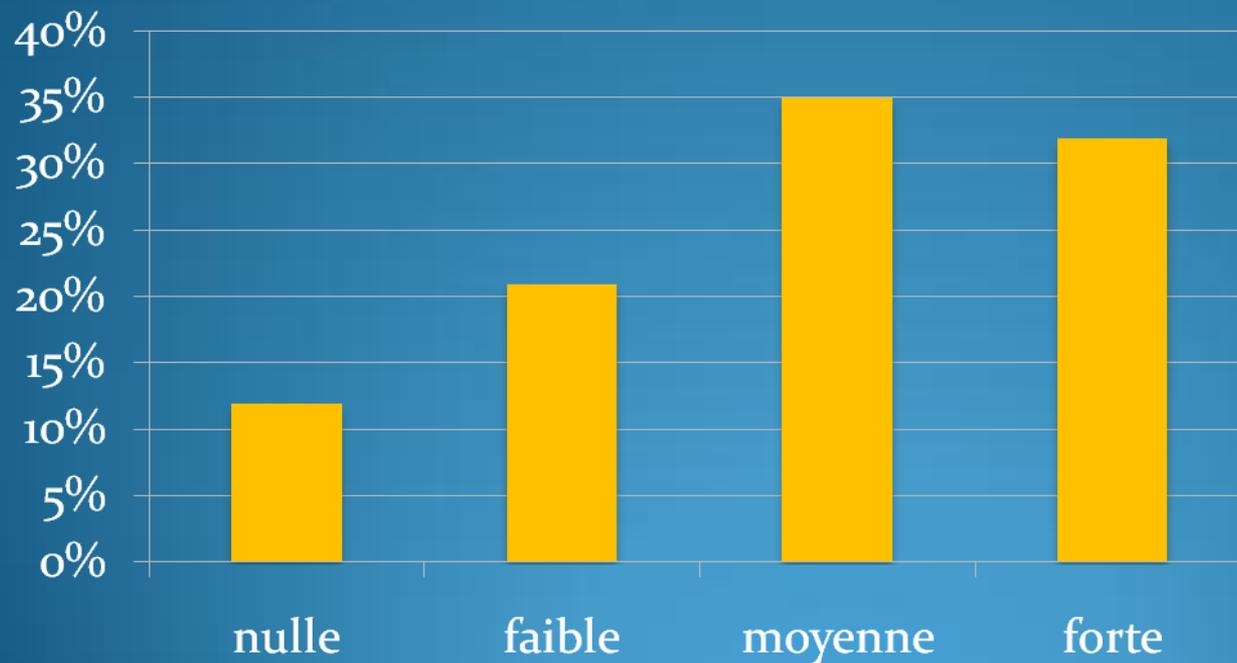


Les moisissures identifiées

sur un total de 149 visites pour un problème de moisissures:

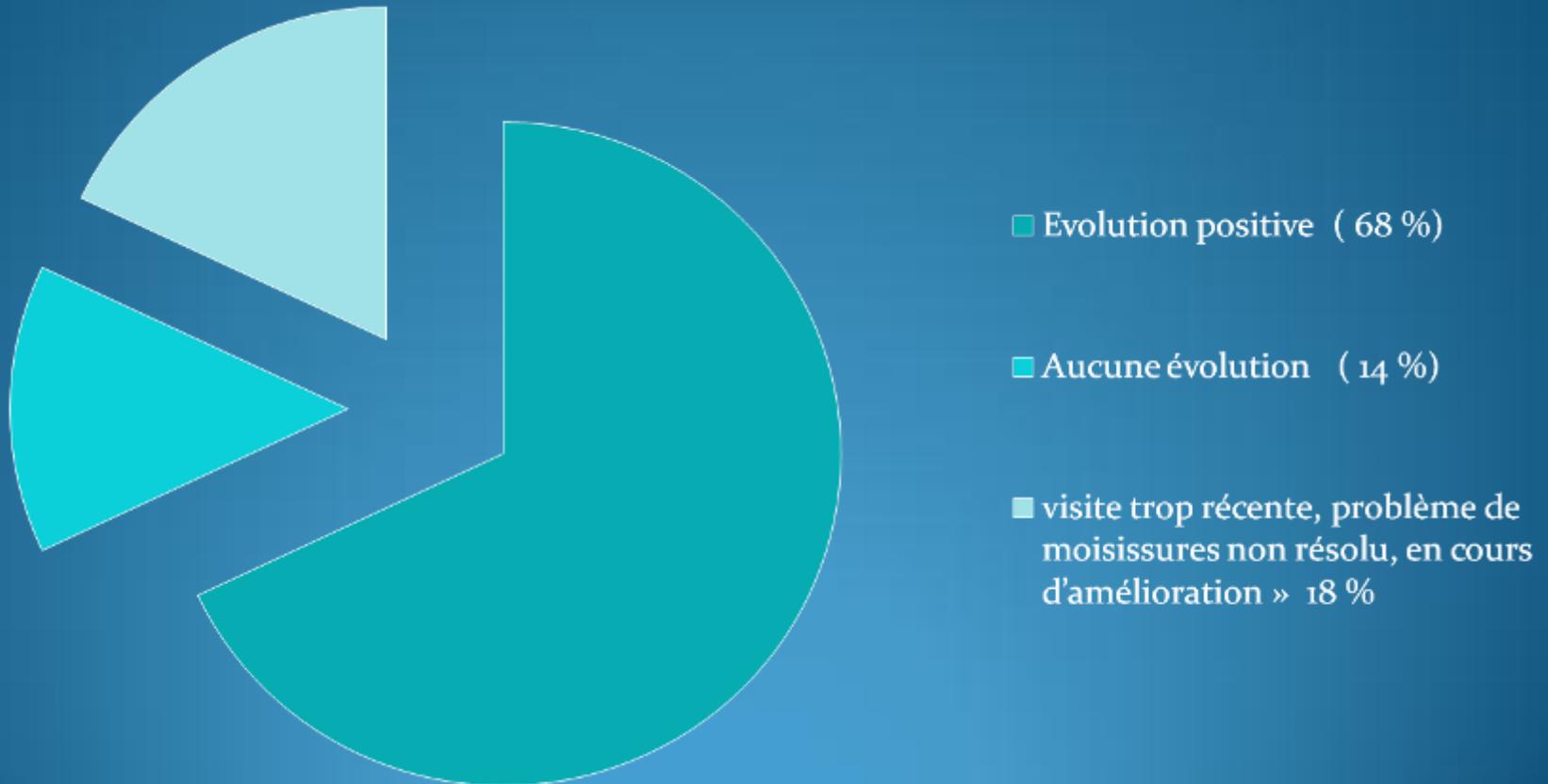


Contamination en allergènes d'acariens en cas de demande explicite.



Répercussions sur votre santé :

Diriez-vous que les conseils que vous avez appliqués ont eu sur votre santé : une évolution positive ou aucune évolution



Les commentaires des patients :

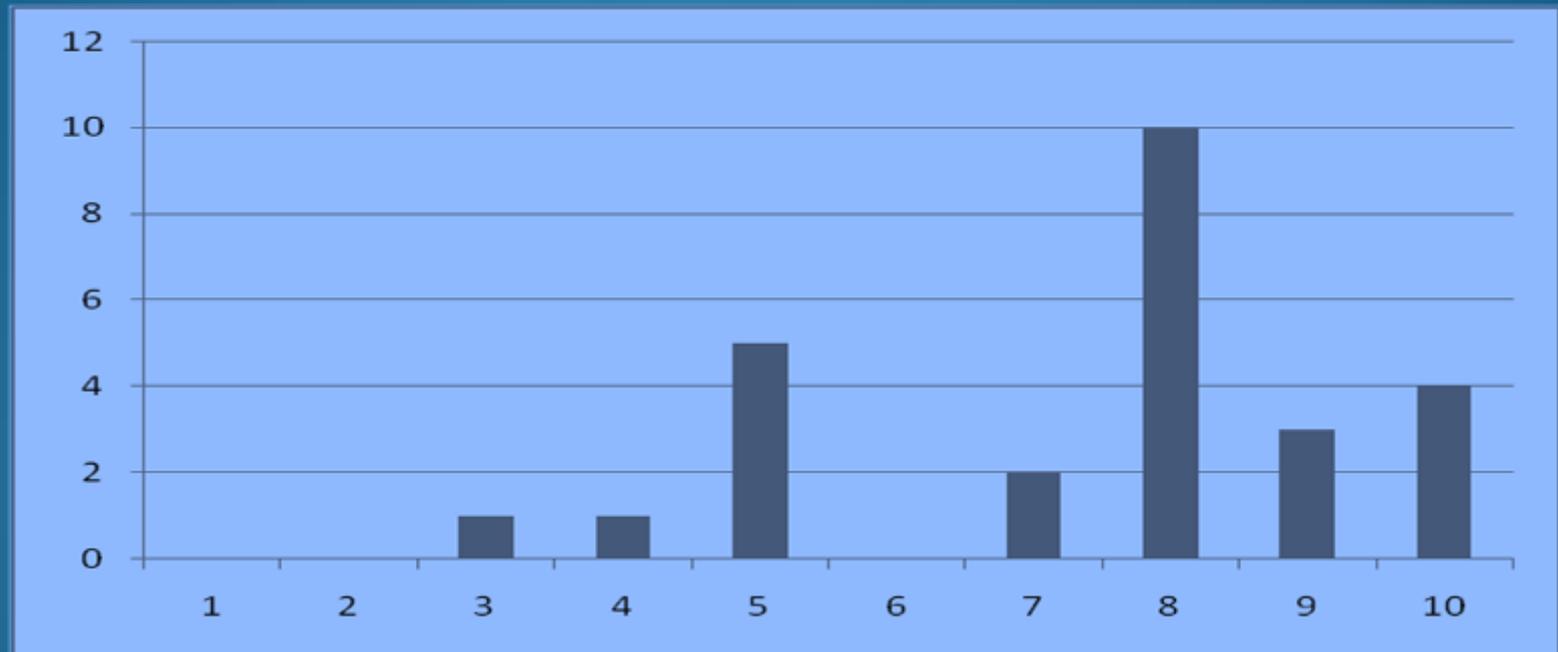
- visite enrichissante sur la connaissance de l'allergène
- bon message, bonnes explications bien à portée des interlocuteurs que nous étions
- beaucoup de compréhension des problèmes rencontrés
- seule à m'écouter et bien vouloir prendre du tps à comprendre mon problème
- pouvoir en parler avec quelqu'un
- proche de la malade, à son écoute, prenant part au pb à fond ess par tous moyens d'trouver 1 solution
- faciles à réaliser, conseillère à l'écoute
- visites avec conséquences concrètes
- le lien entre pathologie et lieu de travail a été démontré, locaux nettoyés, et travaux en cours
- je croyais que je ne nettoyais pas assez, en fait si..
- attentifs maintenant aux pts chimiques
- a permis d'améliorer la qualité de vie dans l'habitat, les conseils sont toujours appliqués ce jour ont permis 1 très nette amélioration de l'état de santé de ma fille

Enquête médecins

19/24 abordent le compte-rendu de la CMEI à la consultation suivante: reprennent et réexpliquent les conseils d'éviction.

Enquête médecins

Cette intervention vous a-t-elle semblé bénéfique pour vos patients ? (échelle de 0 à 10)



17/22 (77% > 8)

Dans quelle mesure ce service a-t-il contribué à votre pratique ?

- Aide importante à la décision thérapeutique
- Appréciation des conditions de vie que nous ne pouvons que suspecter
- Identification précise des facteurs de risque en cause
- Précision dans le diagnostic, amélioration thérapeutique
- Eviction des allergènes → amélioration clinique
- Prise de conscience du patient que l'allergène est bien présent
- Prise en charge personnalisée du patient qui s'investit mieux
- Sentiment du patient d'une bonne prise en charge
- Travail en équipe dans une pathologie environnementale
- Meilleure prise en compte du rôle de l'environnement
- Très positif au niveau éducatif: prévention des crises, prise de conscience du patient quant à la gestion de sa maladie.

Conseils d'éviction personnalisés : intérêt de la visite à domicile:

- Mesurer l'exposition allergénique réelle pour affiner et...
- Pouvoir orienter chacun sur les mesures d'éviction modulées en fonction des résultats observés.
- Aider les médecins pour une prise en charge globale des malades souffrant de maladies liées à l'environnement intérieur.

« On ne peut prétendre guérir un patient sans prendre en considération son environnement quotidien. »

Hippocrate